



FORMATION CERTIFIANTE EN ZOOThÉRAPIE

THÉRAPIE ANIMAL PROPOSE UNE FORMATION CERTIFIANTE EN ZOOThÉRAPIE.
CETTE FORMATION SE COMPOSE DE COURS THÉORIQUES ET PRATIQUES
RÉPARTIS SUR 20 MOIS. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS TOUTES LES
INFORMATIONS NÉCESSAIRES CONCERNANT LA FORMATION AINSI QUE LES
MODALITÉS D'INSCRIPTION

SESSION 2025-2027

2 LA ZOOTHÉRAPIE

La zoothérapie, aussi appelée médiation animale ou thérapie assistée par l'animal, est une pratique qui vise à (re)trouver un état de bien-être physique, mental ou social. Elle n'est pas une méthode en soi, mais une approche thérapeutique spécifique qui est complémentaire aux interventions conventionnelles et qui utilise la relation animale encadrée par un intervenant certifié, répondant à des critères bien spécifiques.

La zoothérapie s'adresse à tout le monde, enfants, adolescents, adultes, avec ou sans handicap, aimant les animaux et désireux d'avancer à leurs côtés. L'intervention assistée par l'animal a pour but d'améliorer la santé physique et/ou mentale de la personne, ou tout simplement sa qualité de vie. Elle se pratique individuellement ou en petit groupe, avec l'aide d'un ou plusieurs animaux familiers soigneusement sélectionnés et éduqués.

Les objectifs peuvent être thérapeutiques, préventifs, sociaux ou pédagogiques. C'est pour cela que différentes interventions sont proposées et qu'il est important de pouvoir collaborer aussi avec les professionnels et spécialistes qui entourent déjà le patient (psychologue, ergothérapeute, psychiatre, équipe éducative, physiothérapeute, ...).

POURQUOI SE FORMER?

La formation en zoothérapie est une formation qui vient compléter vos formations de base afin de pouvoir intégrer les animaux dans votre pratique. Il faut savoir qu'en Suisse le travail avec les animaux est réglementé et protégé par l'Ordonnance sur la Protection des Animaux (OPAn, RS 455.109.1).

Avoir une formation professionnelle permet donc d'acquérir les savoirs permettant d'intégrer des animaux à votre pratique tout en garantissant une détention respectueuse de ces derniers ainsi que des soins adéquats selon leur espèce.

Ther'animal propose ainsi un certificat en zoothérapie afin de répondre aux exigences de la pratique, dans le respect de l'animal.

Conçue sous forme d'un « cursus complet » yxbydv, la formation proposée par Ther'animal permet au participant d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour exercer la zoothérapie dans des conditions optimales en institution ou en tant qu'indépendant(e).

3

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation de Ther'animal s'adresse à toutes personnes ayant une formation initiale dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la pédagogie, des sciences humaines ou sociales, telles que les psychologues, psychothérapeutes, psychiatres, éducateurs spécialisés, éducateurs, infirmiers, ergothérapeutes, logopédistes, psychomotriciens, etc. Ayant pour projet d'intégrer des animaux dans des activités thérapeutiques, pédagogiques ou de type médico-sociales.

Le/la candidat(e) doit être titulaire d'un Bachelor ou diplôme HES délivré par une université ou une haute école, ou d'un titre jugé équivalent dans un des domaines susmentionnés et être au bénéfice d'une expérience professionnelle pertinente ; et avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine de la santé et de l'action sociale, de la thérapie ou de l'éducation.

Le/la candidat(e) sans Bachelor mais ayant des qualifications équivalentes, ainsi qu'une expérience professionnelle confirmée, peut être admis sur dossier. L'admission est étudiée par Ther'animal au cas par cas, et en fonction des éléments du dossier présentés (formation, expérience professionnelle).

Pour garantir un professionnalisme de la branche, Ther'animal propose des formations complètes inspirées des critères des formations certifiantes postgrades universitaires (critères retenus autant pour la forme, le contenu, les méthodes pédagogiques et les critères d'évaluations).

Toutes personnes intéressées et motivées à pratiquer en zoothérapie, et donc à se former, peut envoyer son dossier de candidature. L'admission se fait sur dossier et sera confirmée par courriel par Ther'animal.

L'école se laisse le droit de décider des admissions, également pour les candidats ne répondant pas à la totalité des conditions d'inscription susmentionnées.

Il est également exigé d'avoir une adresse e-mail active, un programme de traitement de texte (pendant la formation, les documents demandés doivent nous être transmis en format Word, Excel et PDF).

4

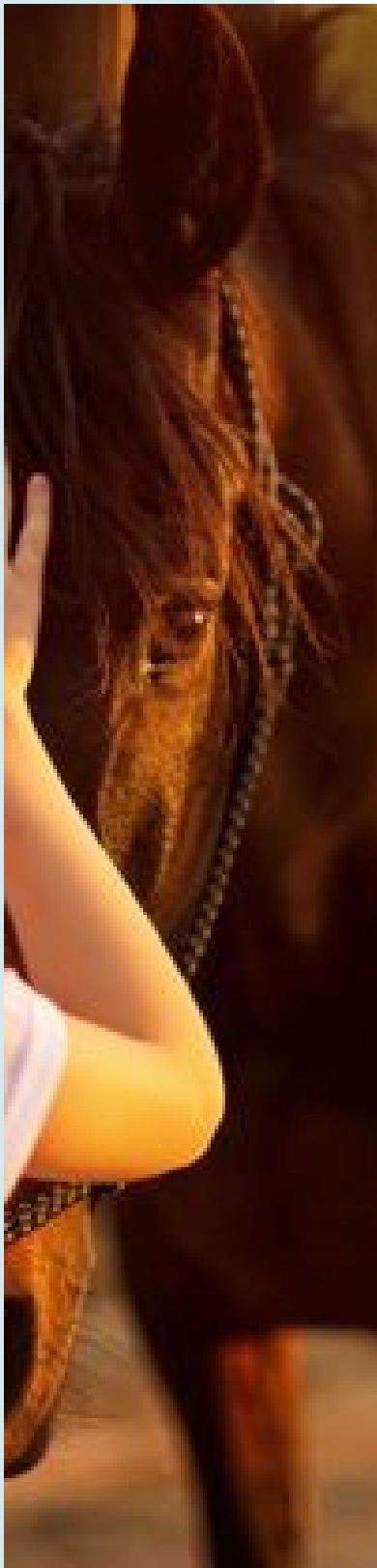
OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir le savoir nécessaire à la pratique de la zoothérapie (différentes modalités d'intervention)*
- Développer des compétences d'élaboration d'activités thérapeutique, pédagogique.*
- Connaître la base des soins et du travail avec les animaux de thérapie*
- Savoir définir le champ d'intervention, les modalités d'action et les moyens de les évaluer pour pouvoir être autonome dans la construction, la mise en place et la pratique d'une séance de zoothérapie individuelle ou de groupe*
- Apprivoiser la relation à l'invisible et à l'inexplicable afin de tenter de l'intégrer dans la pratique et communiquer à son sujet.*
- Affiner l'analyse individuelle des qualités spécifiques d'un animal en relation avec les besoins particuliers d'une personne.*
- Avoir les outils pour travailler en réseau avec les divers professionnels qui entourent le patient*
- Connaître les limites de la pratique et être capable de les identifier*
- Connaître la législation qui entoure la profession et être attentif aux conditions de détention et de travail des animaux*
- Pouvoir développer sa pratique de manière autonome*

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

LA FORMATION SE PRÉSENTE SOUS FORME DE MODULE ET TOTALISE 440 H DE FORMATION :

- ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET TRAVAIL À DOMICILE (LECTURES) (220 H)**
- MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES (150 H)**
- STAGE PRATIQUE CERTIFIÉ (70 H)**



5 PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 : Histoire, connaissances de base et méthodologie des interventions assistée par l'animal.

Les étudiant(e)s développent les compétences nécessaires pour travailler avec l'animal en tant que médium dans un contexte thérapeutique/pédagogique et pour adapter cette coopération aux différentes expériences/modèles comportementaux et/ou tableaux cliniques des enfants, adolescents et adultes.

Ils comprennent les aspects théoriques de l'attachement de la relation homme-animal et développent des compétences et des connaissances pour guider et réfléchir sur la relation entre l'animal, le client et eux-mêmes.

Contenu:

- Connaissance de l'histoire de la zoothérapie
- Modèles d'interventions assistées par l'animal : objectifs, indications et contre-indications, méthodes de travail
- Elaboration, conception et réflexion de la relation et de l'alliance supportive/pédagogique/thérapeutique dans la triade animal - client - thérapeute
- Base juridique et coopération interprofessionnelle
- Importance, choix et construction d'un cadre pour les interventions assistées par l'animal
- Savoir se comporter de façon éthique, quelle est la posture du zoothérapeute et connaître ses limites.

Volume : 8 jours de cours

Dates : 13 et 14 septembre 2025
11 et 12 octobre 2025
15 et 16 novembre 2025
10 et 11 janvier 2026

Examen écrit le 28 février 2026

5 PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 2 : Connaissances spécifiques à l'animal et préparation de celui-ci pour l'accompagnement

Les diplômés connaissent les animaux, leurs besoins et leurs limites à la fois en tant qu'êtres vivants et en tant que "salariés" afin d'assurer la sécurité des personnes et des animaux concernés.

Contenu:

- Histoire évolutive, anatomie, physiologie et éthologie de diverses espèces animales
- Connaissances de base des zoonoses et de l'hygiène envers les animaux.
- Relation entre la physiologie de l'animal et la physiologie du client
- Travail avec l'animal, soins et sélection pour les interventions assistées par l'animal (cheval, chien et petits animaux)
- Connaissances juridiques et éthiques du bien-être animal
- Apprentissages d'outils pour favoriser le bien-être animal

Volume : 9 jours de cours

Dates : 7 et 8 février 2026

7 et 8 mars 2026

29 mars 2026

30 et 31 mai 2026

13 et 14 juin 2026

Examen écrit le 26 septembre 2026

5 PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 3 : Approfondissement théorique/pratique et travail de certification

Le but de ce module est la formation pratique. Les diplômés développent des compétences et des attitudes liées à la personnalité qui garantissent des relations éthiques et sûres avec toutes les personnes impliquées. Ces compétences et attitudes permettent le développement de relations de confiance entre patient/client, animal et thérapeute dans le contexte thérapeutique et institutionnel. Vous développerez des compétences pratiques dans les domaines de la gestion de projet, de la collaboration avec des partenaires, de l'organisation et de la gestion afin de pouvoir appliquer efficacement les interventions assistées par l'animal dans la pratique.

Promotion de la capacité de réfléchir sur des observations pratiques basées sur des théories et des modèles et d'en tirer des actions et d'élargir les compétences.

Contenu:

- Approfondissement des différentes approches pédagogiques/psychologiques liées aux interventions assistées par l'animal
- Fondements de la relation thérapeutique et éducative
- Psychologie du développement et psychopathologie, selon les tranches d'âge, les handicaps
- Communication et marketing pour les interventions assistées par l'animal
- Mise en place et organisation d'une séance de zoothérapie
- Analyse pratique et outils de travail
- Développement de sa créativité

5 PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 3 : Approfondissement théorique/pratique et travail de certification

Les stages pratiques sont organisés indépendamment par les étudiants.

- 50 heures d'observation et de mise en pratique pour observer les processus d'interventions assistées par l'animal dans diverses entreprises / institutions / participation active. 3 lieux de stages minimum sont demandés afin de favoriser la diversité des pratiques. Une liste des lieux de stage est donnée en début de formation. Ces heures se font en semaine, ou selon arrangement avec le lieu de pratique, il est donc important que le participant puisse s'organiser en conséquence.

Travail de certification

Les diplômés apprennent à réfléchir sur leurs observations et expériences pratiques en utilisant des théories et des modèles et à en tirer des actions, élargissant ainsi continuellement leurs compétences.

1. Accompagner les étudiants dans le développement de leur rôle professionnel
2. Travail de certificat.

Volume : 8 jours de cours

Dates : 25 et 26 avril 2026

5 et 6 septembre 2026

3 et 4 octobre 2026

7 et 8 novembre 2026

Travail de mémoire pour le 1 mars 2027

Evaluation des stages pour 3 mai 2027

6 MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances se fait à la fin des modules à l'aide d'un examen écrit, ainsi que d'un mémoire de fin d'études de 10 à 15 pages pour le 1 mars 2027. Plusieurs sujets leur sont proposés mais ils peuvent également proposer eux-mêmes un sujet, qui doit alors être approuvé par Ther'animal.

Attention ! Merci de noter qu'en cas de problème la date d'un cours peut être reportée. Ther'animal n'est pas responsable s'il y a désistement d'un intervenant. Dans ce cas un autre cours sera proposé en remplacement à une date ultérieure.

HORAIRES ET LIEU DE FORMATION

Horaire : 9h00-17h00 avec 1h00 de pause à midi

Lieu : Ther'animal, Route de la Coudre 58, 1613 Maraçon. (Accès Transport publique depuis la gare de Palézieux, puis bus B385 ou parking gratuit sur place). Plan en annexe.

TITRE OBTENU

Le/la participant(e) qui a suivi régulièrement les enseignements et a satisfait à l'ensemble des exigences du programme (voir ci-dessous conditions d'obtention), obtient un **Certificat d'Intervenant en zoothérapie.**

Conditions d'obtention

- Présence attestée à au moins 90 % des cours théoriques
- Validation de l'enseignement théorique par un examen écrit à la fin des modules
- Validation du mémoire de fin d'études
- Validation des 50 heures de stages pratiques

7

ENSEIGNANTS



Dre Arianne Maillard, MDV, Médecin vétérinaire, membre ASZ

Dre Assya Todorov, Psychiatre psychothérapeute FMH, thérapeute avec le cheval, zoothérapeute, membre ASZ

Mme Elena Grisafi-Favre, Intervenante en zoothérapie ASZ, La colline aux lapins, membre ASZ

Mme Françoise Teuscher, B.S. en biologie de l'université du Minnesota (U.S.A.) avec plusieurs cours sur l'apprentissage animal; séminaires de formation de Karen Pryor, Ian Dunbar, Ken Ramirez, et autres (USA) et Robert Bailey (Suède, 3 semaines pratiques avec des poules) ; certificat de « Tierpsychologische Beratung » I.E.T. (Dennis Turner, CH)

Mme Julie Jeannet-Moulière, Praticienne de shiatsu équin, de soins énergétiques animaliers et humains

Mme Marie-Lou Roux, Educatrice spécialisée, Master en enseignement spécialisée, Intervenante en zoothérapie ASZ, membre ASZ

Mme Maude Chollet, Educatrice spécialisée, Intervenante en zoothérapie ASZ, Responsable et créatrice de Ther'animal, membre ASZ

Mme Salomé Magri, Ergothérapeute, zoothérapeute, Monitrice d'éducation canine, membre ASZ

Sandra Theubet, Infirmière en santé mentale, Thérapeute avec le cheval ASTAC

Mme Sandrine Devaud, Créatrice, Art-thérapeute et formatrice

Mme Sybille Graber, Thérapeute avec le cheval ASTAC, infirmière

Mme Valentine Salzillo, Chargée de communication aux EHNV, Diplôme Markom du SAWI, Diplôme de stratégie digitale du SAWI

8

INSCRIPTION

DOCUMENTS REQUIS POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- *Formulaire d'inscription complété, daté, signé*
- *Lettre de motivation*
- *Curriculum Vitae*
- *Copies des diplômes obtenus*
- *Attestation de travail personnel le cas échéant*
- *Copie de la carte d'identité*

Ces documents doivent être envoyés par e-mail à info@theranimal.ch, ET par courrier postal à l'adresse suivante :

Ther'animal
Maude Chollet
Rte de la Coudre 58
1613 Maraçon

Délai d'inscription : par ordre d'arrivée, maximum au 31 juillet 2024

Les candidats seront informés rapidement de la suite donnée à leur candidature.

Le nombre de participants est limité à 16 personnes afin de favoriser l'interaction.

8

INSCRIPTION

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Ther'animal analyse les **dossiers de candidature complets** dès réception et confirme par courrier postal l'admission au programme. La finance d'inscription doit être payée dès l'envoi du dossier de candidature afin que le dossier puisse être traité.

Les frais de formation doivent être payés à 30 jours dès réception de la facture.

En cas de retard de paiement, Ther'animal se laisse le droit de sélectionner un autre participant. Le paiement des frais de formation valide l'inscription définitive au programme. Tout désistement doit être annoncé par écrit.

FINANCES D'INSCRIPTION ET FRAIS DE FORMATION

FINANCE D'INSCRIPTION : CHF 200.- PAYABLES À L'INSCRIPTION POUR QUE LE DOSSIER SOIT TRAITÉ (NON REMBOURSABLE MÊME EN CAS DE DÉSISTEMENT OU REFU).

FRAIS DE FORMATION : CHF 5'800.- PAYABLES À 30 JOURS APRÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE.

FINANCE D'INSCRIPTION SUR DOSSIER : CHF 250.- PAYABLES À L'INSCRIPTION POUR QUE LE DOSSIER SOIT TRAITÉ (NON REMBOURSABLE MÊME EN CAS DE DÉSISTEMENT OU REFU).

LES PARTICIPANT.E.S SONT PERSONNELLEMENT RESPONSABLES DU PAIEMENT DE LEUR FORMATION DANS LE DÉLAIS INDIQUÉ, INDÉPENDAMMENT DU FAIT QU'ILS OU ELLES REÇOIVENT OU NON DES SUBSIDES.

9

MODALITÉS DES FINANCES

Ce montant couvre l'enseignement théorique, les supports de cours, l'encadrement et l'évaluation du mémoire de fin d'études, l'examen ainsi que les stages pratiques.

La finance d'inscription de CHF 200.- n'est pas remboursée quel que soit la décision d'admission (car votre dossier est traité) ou en cas de désistement.

La finance d'inscription sur dossier de 250.-CHF ne sont remboursés quel que soit la décision d'admission (car votre dossier est traité) ou en cas de désistement

Les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :

- Après confirmation d'admission : 20%
- Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%
- Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
- En cas d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.
- L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement.

Si le nombre d'inscriptions retenues est insuffisant ou qu'un taux de désistement trop important devait survenir, Ther'animal se réserve le droit, quand bien même les montants dus pour la formation ont été payés, de repousser son ouverture.

En cas de force majeure, soit en présence de circonstances imprévisibles, inévitables et extérieures à la volonté des parties telles que épidémie, pandémie ou guerre notamment, Ther'animal peut suspendre la formation.

Ther'animal peut reporter ou annuler la formation suspendue pour cause de force majeure, le report étant privilégié. En cas d'annulation ou si le report n'est pas possible pour le ou la participant-e, Ther'animal restitue les montants relatifs à la part non exécutée de la formation.

Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit n'est dû par Ther'animal.

9 MODALITÉS DE PAIEMENT

Un bulletin de versement QR code est envoyé avec la confirmation d'admission au programme choisi. Le paiement de la somme totale des frais de formation (5'800.-CHF) doit être fait au plus tard **30 jours après réception de la facture**, ce qui confirme la participation. Passé ce délais Ther'animal se réserve le droit de donner la place à un autre candidat.

Sur demande motivée, le paiement peut être échelonné sur deux ou trois paiements. Dans ce cas, la moitié de la somme totale au moins doit être acquittée au plus tard le 31 juillet 2025.

En cas de désistement, d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, la somme totale des frais due, selon les délais susmentionnés, n'est pas remboursée ou est exigée.

RENSEIGNEMENTS

MADAME
MAUDE CHOLLET
RTE DE LA COUDRE 58
1613 MARACON
TÉL. : 079/689.80.64 (EN SOIRÉE)
INFO@THERANIMAL.CH

10

PLAN D'ACCÈS THER'ANIMAL

POUR ARRIVER CHEZ THER'ANIMAL, RTE DE LA COUDRE 58, 1613 MARACON VD

1. DEPUIS LA SORTIE D'AUTOROUTE DE PUIDOUX, ALLER EN DIRECTION DE PALÉZIEUX-VILLAGE EN PRENANT LA ROUTE DES THIOLEYRES PUIS LA ROUTE DE LA TRONCHE. UNE FOIS PASSÉ LES THIOLEYRES, CONTINUER SUR ROUTE DE PUIDOUX, PUIS AU ROND-POINT PRENEZ LA PREMIÈRE À DROITE DIRECTION PALÉZIEUX GARE SUR LA ROUTE DE BOSSONNENS. AU ROND-POINT SUIVANT PRENEZ LA 3ÈME SORTIE ROUTE D'ECOTEAUX., TRAVERSER LE VILLAGE D'ECOTEAUX EN SUIVANT GRAND'ROUTE. ARRIVÉ À MARACON PRENDRE À GAUCHE SUR ROUTE DE MARACON, PUIS À GAUCHE ROUTE DU VILLAGE ET POUR FINIR À GAUCHE ROUTE DE LA COUDRE. NOUS NOUS TROUVONS À LA FIN DE LA ROUTE DE LA COUDRE DANS UNE GRANDE FERME QUI SE TROUVE SUR VOTRE DROITE. DESCENDRE JUSQU'À LA GRANDE FERME, DES PLACES DE PARC SE TROUVANT JUSTE DEVANT LE BÂTIMENT.

2. DEPUIS LA SORTIE D'AUTOROUTE DE CHÂTEL-ST-DENIS, CONTINUER SUR PLACE D'ARMES, PRENDRE À DROITE ROUTE DU LAC LUSSY, APRÈS 1,1 KM PRENDRE À GAUCHE ROUTE DES MOSSÉS. TRAVERSER LA ROGIVUE PUIS PRENDRE À GAUCHE TOUJOURS SUR ROUTE DES MOSSÉS, SORTIR DE LA ROGIVUE ET CONTINUER TOUT DROIT SUR LA ROUTE DES BRÊTS, PUIS PRENDRE À DROITE TOUJOURS SUR LA ROUTE DES BRÊT. LA BIFURCATION SE TROUVE AU BOUT D'UN JARDIN CLOTURÉ OU SE TROUVE DES ÂNES, LA ROUTE SE POURSUIT EN MONTÉE UNE FOIS EN HAUT DE LA ROUTE DES BRÊTS TOURNÉE À GAUCHE SUR ROUTE DE LA COUDRE, TRAVERSÉ LE BOIS DE LA CHAPPELLE ET AU SORTIR DES BOIS LA FERME SE TROUVE SUR VOTRE GAUCHE, AU BOUT DU JARDIN À GAUCHE DESCENDRE JUSQU'À LA GRANDE FERME, DES PLACES DE PARC SE TROUVANT JUSTE DEVANT LE BÂTIMENT.

SI VOUS ÊTES PERDU, VOUS POUVEZ ME CONTACTER AU 079/689.80.64

10

PLAN D'ACCÈS THER'ANIMAL

1. PUIDOUX / MARACON



10

PLAN D'ACCÈS THER'ANIMAL

1. CHÂTEL-ST-DENIS / MARACON

